

TENNIS-CLUB TROIS-CHENE



Centre sportif Sous-Moulin

☎ 022/349.40.96

E-mail : secretariat@tc3c.com

www.tc3c.com

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 avril 2014

Sont présents : les membres du comité, soit Mme Marina Claudel, Présidente a.i., Mme Sonia Vodoz, MM Gregory Loichot, Jean Loichot, Clément Piazzalunga, Jorge de Benito, Stéphane Michaud ainsi que Mme Christine Zaugg, secrétaire.

17 membres du TC3C participent à cette Assemblée (liste annexée)

Se sont excusés : MM. Claude Détruche, maire de Thônex, Laurent Hirt, directeur CSSM, Jean LOCHER, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, Claude WIDMER, membre d'honneur, Messieurs Yves FESSLER, Jean-Marc UEHLINGER, Grégoire FAVET, Pascal UEHLINGER, Steven HAERING, membres et Mesdames Julia BRAND, Christine JEANNERET et Natasha HAERING.

Madame Marina CLAUDEL, Présidente a.i, ouvre la séance à 20h15. Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. Elle remercie les membres présents.

1. Approbation du PV

Le PV de l'AG 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Président

La Présidente a.i. donne lecture de son rapport, qui est à disposition des membres.

3. Rapport de la commission technique

Présenté par Monsieur Jorge de Benito, il est à disposition des membres.

4. Rapport de la trésorière

Madame Sonia VODOZ lit son rapport qui affiche un bénéfice de fin d'exercice de fr. 3'713.08. Les recettes sont le fruit des cotisations, de l'école de tennis et de l'encaissement de la location des heures de bulle. Les coûts concernent l'entretien du bâtiment, le gaz de la bulle, les salaires des professeurs, des moniteurs et de la secrétaire et la redevance de la commune.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Alexandre BLUMKE lit ce rapport qui relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée générale d'en donner décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres. Il félicite Sonia Vodoz pour la qualité de son travail, sans oublier Christine Zaugg qui a travaillé en collaboration durant l'année.

Le programme comptable n'étant plus suffisamment performant, il propose le passage à un programme plus récent.

Ce sera étudié pour la future année.

6. Approbation de ces 4 rapports

Ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

7. Election Présidence et Vice-Présidence

Aucune autre proposition n'ayant été faite, Madame Marina CLAUDEL est élue Présidente par applaudissements et à l'unanimité de même que Monsieur Jean LOICHOT, au poste de Vice-Président.

8. Election de nouveaux contrôleurs aux comptes

Monsieur Alexandre BLUMKE ayant œuvré durant 2 x 2 ans en tant que contrôleur aux comptes avec Monsieur Christian FORGNONE, deux nouvelles personnes doivent être élues. Madame Anne GRANDJEAN se propose ainsi que Monsieur Pierre-Yves BESSON. Monsieur Eric JEANNERET officiera en tant que suppléant.

Monsieur Alexandre BLUMKE se tiendra volontiers à disposition des nouveaux contrôleurs en tant que consultant, afin que tout se passe bien dans leurs nouvelles attributions.

Monsieur Pierre-Yves BESSON pense qu'il serait judicieux à l'avenir que les deux contrôleurs ne cessent pas leur activité en même temps: un part, l'autre reste pour accueillir le nouvel élu et ainsi maintenir une bonne continuité dans la vérification des comptes.

9. Election d'un nouveau membre au Comité

La Présidente demande à l'Assemblée de bien vouloir voter pour accueillir dans le comité Stéphane Michaud, membre et joueur interclub, qui depuis cette année est responsable des IC adultes. Sa candidature est acceptée à l'unanimité avec félicitations et applaudissements.

10. Proposition émanant du Comité ou des membres

Monsieur Christian CUENNET, membre senior du club, a constaté que de plus en plus de ses partenaires et amis sont à la retraite. Il pense que le club pourrait envisager de plus s'impliquer pour les seniors en mettant, par exemple, un court à leur disposition tous les mardis matin comme cela se fait déjà dans d'autres clubs (ceci bien entendu dès que la réfection de tous nos courts sera achevée). Ce serait bien d'attirer d'autres joueurs afin de diversifier les parties.

Madame Marina CLAUDEL trouve que c'est une excellente idée, dont elle avait déjà parlé avec Pierre VODOZ, notre professeur. Il est évident qu'il n'a malheureusement pas le temps de s'en occuper, étant déjà très pris par ses cours particuliers et son école de tennis.

Madame Marina CLAUDEL rappelle qu'une organisation de ce genre demande d'être bien structurée et surtout beaucoup d'investissements. Il faudrait trouver des seniors/retraités intéressés à cette tâche. Le club se chargera d'envoyer un courrier dans ce sens à toutes les personnes de plus de 60 ans. Madame Anne GRANDJEAN confirme que ce serait une excellente initiative. Elle pourra également en discuter avec Monsieur Christian CUENNET.

Un rendez-vous est prévu par Madame Marina CLAUDEL avec Monsieur Pierre BACLE, Président du club Drizia-Miremont, et responsable des Séniors à l'ARGT afin de lui demander des conseils.

Pour terminer, elle informe les membres que l'Atelier Tennis organisé par Pierre VODOZ cet hiver était à la base destiné aux seniors. De fil en aiguille, d'autres membres s'y sont intéressés et au final diverses catégories de joueurs/joueuses se sont retrouvées.

Monsieur Jean LOICHOT demande à l'assemblée de nommer Monsieur Serge CLAUDEL membre d'honneur en remerciements de son investissement au sein du club et de tous les travaux qu'il effectue pour le TC3C. Accepté à l'unanimité avec applaudissements. Monsieur Serge CLAUDEL est très touché et remercie l'Assemblée et le comité.

11. Divers

- Monsieur Jean LOICHOT donne un récapitulatif des travaux effectués sur les courts, travaux qu'il a suivis très assidument ce dont Madame Marina CLAUDEL le remercie.

REAL SPORT a fait un travail magnifique. Nos courts sont maintenant en smash-court (terre battue synthétique non volatile). Il sera dès lors demandé aux membres d'avoir du respect non seulement pour le travail effectué mais également vis-à-vis des mairies des 3 communes qui ont financé cette rénovation à hauteur de fr. 200'000.--/ court soit un total de près d'un million de francs, information donnée par Monsieur Pierre DEBARGE, conseiller administratif de la commune de Chêne-Bourg qui conclut en disant que maintenant "la balle est dans notre camp". A nous de faire le nécessaire pour que ces courts durent longtemps.

Les travaux des courts 1 et 2 commenceront dès l'enlèvement de la bulle prévu pour le 15 avril, par beau temps bien entendu.

Monsieur Jean LOICHOT demande aux membres présents de bien balayer le court après chaque partie (en escargot de l'extérieur vers l'intérieur sur TOUT le court) et de passer la brosse sur les lignes. Afin que le temps de jeu ne soit pas réduit, il sera dorénavant de 60 minutes pour les simples comme pour les doubles.

Des brosses à la sortie des courts seront installées pour que les membres puissent nettoyer leurs chaussures.

Suite à la demande de Madame Rose-Marie STUDHALTER, il lui est confirmé que d'autres clubs à Genève et en Suisse Romande ont déjà cette surface dont ils sont ravis. Elle tient environ 15 ans sans souci. Un panneau a été posé sur la porte des courts pour donner toutes les explications nécessaires au bon entretien de cette surface. Une information sera également visible sur le panneau des réservations, dans le club-house et sur le site du TC3C.

Une fois par semaine le CSSM remettra des granulés et une fois par année REAL SPORT entretiendra les courts. Il faudrait s'arranger avec le CSSM pour que les gardiens viennent une fois par jour bloquer les courts ¼ d'heure, à tour de rôle, pour leur entretien.

Monsieur Christophe HAERING confirme cela en disant que probablement tous les membres ne joueront pas le jeu. Il propose de nommer une personne qui le ferait 1 fois par jour, ce qui devrait suffire.

Monsieur Alexandre BLUMKE pense que si 50% des membres entretiennent bien les courts, ce ne sera pas nécessaire de le faire après chaque heure de jeu.

Monsieur Pierre-Yves BESSON dit que si les joueurs sortants ne font pas le court, il n'aura pas envie de le faire à la fin de son heure de jeu. Monsieur Christian CUENNET estime que ce point est à négocier entre membres.

Enfin et, comme proposé par Monsieur Clément PIAZZALUNGA, les membres sont d'accord pour qu'une remarque soit faite aux personnes négligentes suivie de sanction si récidive et manque de respect.

Pour terminer, Madame Marina CLAUDEL informe l'Assemblée qu'un rendez-vous a été fixé avec le responsable du CSSM Monsieur Didier ECUYER pour définir un protocole d'entretien.

- Il est confirmé à Madame Sonja HAERING que tous les élèves, dès la 5^e primaire, iront à l'école le mercredi matin. Dès lors, nous n'aurons plus les salles de gymnastique à disposition et perdrons une quantité importante d'élèves de notre école de tennis.

- Mmes Rose-Marie STUDHALTER et Anne GRANDJEAN demandent à Monsieur Gregory LOICHOT que les horaires des rencontres IC soient plus visibles sur le site. D'une part, pour venir voir nos équipes jouer et surtout savoir quelles seront les disponibilités des courts pour les membres. Monsieur Gregory LOICHOT promet que ce sera fait.

- Monsieur Pierre-Yves BESSON est avisé que les courts seront mis à disposition des membres dès le samedi 12 avril. Leur inauguration aura lieu dès la fin des travaux des courts 1 et 2.

- Madame Marina CLAUDEL informe l'assemblée que grâce à Monsieur Christophe HEARING, nous avons pu bénéficier d'une magnifique terrasse, rachetée à l'Hôtel Kempinsky. Remerciements adressés également à Madame Christine JEANNERET qui a aidé au transport de ces nouveaux meubles.

En ce qui concerne les mégots de cigarettes trouvés un peu partout, l'attention des membres sera attirée sur le fait que non seulement des cendriers sont disponibles à l'extérieur du club mais qu'en plus, il en sera posé sur les tables.

- Monsieur Christian CUENNET demande que les surveillantes ne louent pas deux courts en fin de journée lors d'affluence. Un court doit être gardé pour les "communiers". La carte communiers ayant été supprimée, il faudra être un peu plus vigilant lors des locations de courts. Pour les non-communier, un tarif plus important sera demandé pour les inciter à devenir membre.

- Madame Rose-Marie STUDHALTER demande quel a été le budget location court de l'an passé : fr. 4'795.—selon Alexandre BLUMKE.

- Monsieur Clément PIAZZALUNGA rappelle qu'à l'époque le tarif communier avait été mis en place pour inciter les joueurs des 3 Communes à venir quand ils le voulaient. Ne pas oublier qu'un communier est un **contribuable** indispensable au développement de la commune.

- Monsieur Jean-Michel DURGNAT demande le prix de la redevance du TC3C aux 3 Communes: 50'000.—par année, sans changement depuis quelques années.

Les divers étant épuisés, Mme Marina CLAUDEL, Présidente, remercie tous les membres présents et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 avril 2014, exercice 2013, à 21h15.

Elle informe les membres présents qu'un apéritif va leur être servi et souhaite une belle saison tennistique à tous.